

PROCES VERBAL DU CCAS DU 11 FEVRIER 2019 VALANT COMPTE RENDU DE SEANCE

Réunion du bureau du CCAS à 20 H 30.

Date de la convocation : 5 février 2019

Présents : 7 R. MASSEBEUF, N. MACIEJEWSKI, C. GRIFFON, D. LAFONT, N. VITIELLO, R. ROVARIS, L. CLAUZIER.Absentes : 3 B. BONNEFOI, Y. VIALLE, C. PAGOIRE.Procurations : 2 Y VIALLE à L. CLAUZIER, C. PARGOIRE à N. VITIELLO.Secrétaire de séance : C. GRIFFON**1/OBJET : Compte administratif 2018**

Résultat de Fonctionnement :	Recettes	15 645.20 €
	Dépenses	11 085.56 €

		+ 4 559.64 €

Investissement : Néant

2/OBJET : Subventions 2019 aux associations

Le bureau du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré vote :

- à l'unanimité, les subventions suivantes à inscrire au budget primitif 2019 du CCAS :

ASSOCIATION	SIEGE SOCIAL	MONTANT
Ligue contre le cancer	Privas	100,00 €
Moëlle Partage et Vie	St Etienne de Fontbellon	100,00 €
AFLM07 Virade de l'Espoir	St Privat	100,00 €
Resto du Cœur	Aubenas	100,00 €
APATPH	Lavilledieu	100,00 €
ADMR	St Etienne de Fontbellon	120,00 €
Croix Rouge	Aubenas	150,00 €
Donneurs de sang	Aubenas	100,00 €
ADAPEI	Aubenas	100,00 €
Secours Populaire Français	Aubenas	100,00 €
Union Départementale des CCAS-CIAS Ardèche	Annonay	10,00 €
FNATH	Aubenas	100,00 €
	TOTAL	1 180,00 €

3/OBJET : Vote du budget 2019

Le Conseil d'Administration du CCAS, après en avoir délibéré et à l'unanimité, vote le budget 2019 :

- au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement
- avec reprise et affectation des résultats de l'exercice 2018, au vu du compte de gestion et du compte administratif votés ce jour :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	15 000 €	0 €
Recettes	15 000 €	0 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 00.

A Saint Didier sous Aubenas, le 13 février 2019

Le Maire,
Richard MASSEBEUF